

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 25 JANVIER 2024

### Liste des délibérations

Le vingt-cinq janvier deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire se réunit en les locaux de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - 22 rue de l'Hôtel de Ville à La Tour du Pin, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Bernard BADIN, Président.

Date de la convocation : 19 janvier 2024

Présents : Bernard BADIN, Christelle BAS, Patrick BLANDIN, Jean-Paul BONNETAIN, Gilles BOURDIER, Jean-Marc BOUVET, Christophe BROCHARD, Besma CARON, Alain COURBOU, Edmond DECOUX, Jean-François DELDICQUE, Claire DURAND, Maxime DURAND, Vincent DURAND, Bernard EVRARD, Jean-Michel FERRUIT, Isabelle FOURNIER, Jacques GARNIER, Gisèle GAUDET, Max GAUTHIER (avant son départ à 19h16), Philippe GUERIN, Magali GUILLOT, Delphine HARTMANN, Chantal HUGUET, Philippe LATOUR, Ludovic LEPRETRE, Joëlle MAGAUD, Roger MARCEL, Cédric MILANI, Noëlle MOREL, Jean-Paul PAGET, Céline REVOL, Jean-Louis REYNAUD, Michel REYNAUD, José RODRIGUES, Michel SERRANO, Nicolas SOLIER, Thérèse TISSERAND, Daniel VITTE.

Excusés : Michel CLEYET-MERLE, Max GAUTHIER (à son départ à 19h16), Frédéric LELONG.  
Jean-Marc DAMAIS est remplacé par Gisèle GAUDET.

Absents : Valérie ARGOUD, François BOUCLY, Dominique CHAIX, Benjamin GASTALDELLO, Véronique SEYCHELLES.

Pouvoirs : Catherine ANGELIN donne pouvoir à Michel SERRANO, Elham AOUN donne pouvoir à José RODRIGUES, Joëlle BATTIER donne pouvoir à Christophe BROCHARD, Patrick BELMONT donne pouvoir à Bernard EVRARD, Luc BLANCHET donne pouvoir à Delphine HARTMANN, Marie-Christine FRACHON donne pouvoir à Jean-Paul BONNETAIN, Estela GARCIA donne pouvoir à Vincent DURAND, Jacqueline GUICHARD donne pouvoir à Patrick BLANDIN, André GUICHERD donne pouvoir à Magali GUILLOT, Corinne MAGNIN donne pouvoir à Jean-Marc BOUVET, Laurent MICHEL donne pouvoir à Bernard BADIN, Jean-François PILLAUD-TIRARD donne pouvoir à Cédric MILANI, Fabien RAJON donne pouvoir à Claire DURAND, Géraldine STIVAL donne pouvoir à Jean-Paul PAGET.

Le Conseil, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance, Jean-Paul BONNETAIN.

La vidéo de retransmission intégrale du Conseil communautaire est disponible sur le site internet de la collectivité : <https://www.valsdudauphine.fr/pratique/publications/conseil-communautaire/>

## PROCÈS-VERBAL

*Intervention de Bernard BADIN, Président*

Les élus communautaires approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 14 décembre 2023.

**Départ de Max GAUTHIER à 19h16. Le quorum est modifié.**

## DÉLIBÉRATIONS

### 1. DIRECTION GENERALE

#### Direction générale

1.1 Adoption du projet de territoire 2024-2030

**- Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Bernard BADIN, Président et Patrick BLANDIN, Vice-président*

Il s'agit d'approuver le projet de territoire 2024-2030, présenté en annexe de la délibération.

## QUESTIONS DIVERSES

Fin de séance à 19h52.

*Publication le 30 janvier 2024*